

L'état d'urgence ne doit pas cacher... les tas d'urgences !

L'état d'urgence, instauré le 13 novembre suite aux horribles attentats commis à Paris à et Saint-Denis et prorogé pour une période d'au moins trois mois par l'assemblée nationale, fait suite à la situation tragique et exceptionnelle que nous avons vécue. Il déroge à «l'état de droit». Il permet de contourner plusieurs acquis démocratiques fondamentaux. La vigilance doit être de mise pour éviter que la lutte contre le terrorisme ne légitime les restrictions importantes de nos libertés fondamentales collectives et individuelles, et notamment syndicales.

L'Union syndicale Solidaires a depuis le début de l'état d'urgence travaillé aux côtés des forces démocratiques et progressistes, qu'elles soient syndicales, associatives ou politiques pour dénoncer les abus inhérents à ce régime d'exception qui confère des pouvoirs supplémentaires aux préfets et au ministère de l'Intérieur.

Le pouvoir a interdit plusieurs manifestations et procédé à différentes arrestations et à de nombreuses gardes à vue de simples manifestant-es pour la justice climatique. Au lieu d'apporter des réponses aux revendications légitimes des mobilisations de ces dernières semaines (manifestations citoyennes et écologistes dans le cadre de la COP 21, soutien aux réfugié-es, et plus globalement toutes les activités revendicatives dans le cadre d'une démocratie), le gouvernement a choisi la carte de la répression. Il n'est pas acceptable que l'état d'urgence serve à verrouiller le mouvement social, à arrêter des syndicalistes et manifestants qui ont eu le tort... de se mobiliser et de manifester (même si nous avons pu arracher au final l'autorisation de manifestation pour la justice climatique le 12 décembre). Les différents événements commerciaux et de consommation, qui regroupent des milliers de personnes, ne sont, eux, pas interdits : derrière l'argument de la sécurité qui est mis en avant, on ne peut que voir la manœuvre d'**un gouvernement qui profite de l'émotion, légitime, pour interdire toute contestation sociale.**

Mais les activités militantes ne sont pas les seules concernées : **les interventions de la police sur soupçon ou dénonciation** ont touché de nombreuses personnes sur le seul fait de leur religion ou origine supposées entraînant blessé-es, destructions de logements, de biens commerciaux, de lieux de cultes, reconduites à la frontières de personnes sans papiers, en attente de régularisation, vivant en France depuis longtemps, sans aucun rapport avec le terrorisme. Les dérapages sont nombreux et le pouvoir agit avec d'autres fins que la lutte contre le terrorisme.

Les privations de libertés qui vont en augmentant et touchent de plus en plus de personnes, dont la grande majorité n'ont rien à voir de près ou de loin avec le terrorisme, montrent la réalité d'un état d'urgence où il n'existe quasiment aucun contrôle démocratique des procédures, actes et décisions. La société civile a interpellé avec force le gouvernement quant aux excès de plus en plus réguliers et qui mettent en péril le combat pour une société de paix et de progrès social. Au côté de la Ligue des droits de l'homme, du Syndicat des avocats de France, l'Union syndicale Solidaires a signé un appel unitaire "**Nous ne céderons pas**" porté par des dizaines d'associations et de syndicats dénonçant à la fois les attaques sanglantes de Daesh contre l'humanité et la réponse autoritaire du gouvernement. Ce cadre unitaire a publié un second appel « **Sortir de l'état d'urgence** » que nous soutenons.

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

144 boulevard de la Villette 75019 Paris, 01 58 39 30 20



Lutter contre le terrorisme, c'est s'attaquer à ses racines et à ses causes

Pour l'Union syndicale Solidaires, il n'y a pas de « choc des civilisations » mais des pousses-au-crime qui attisent les haines. La société capitaliste est basée sur l'exploitation, l'exclusion, les discriminations, les inégalités, la misère... Certains captent la colère et/ou le désespoir ainsi créés pour les transformer en haine, capable d'amener des jeunes à se faire sauter pour en tuer d'autres. C'est intolérable, mais le gouvernement qui organise le désespoir populaire, les employeurs publics qui y contribuent très largement en créant toujours plus de chômage, les patrons qui vivent de la misère de celles et ceux qu'ils exploitent, n'ont pas de leçon à donner. Les mesures sécuritaires ne règlent rien : Vigipirate est en place depuis 30 ans. Ce sont des milliards qui auraient été plus utiles (y compris pour la sécurité collective) pour rétablir des services publics sur tout le territoire. **Lutter contre le terrorisme, c'est s'attaquer à ses racines** (comme le fondamentalisme religieux et les régimes politiques qui le soutiennent), à ce qui le nourrit (comme les guerres impérialistes, la misère, les inégalités et les injustices sociales), c'est refuser la peur qu'il veut instituer et les privations de liberté dont il est porteur.

Le gouvernement décrète « l'état d'urgence » sur le territoire national. C'est une disposition inventée en 1955 à l'époque de la guerre d'Algérie. Il met en place une panoplie de mesures liberticides et envisage de prolonger cette situation au delà de trois mois.

- Chaque préfet peut imposer un couvre-feu.
- Il peut également interdire de séjour dans son département « toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics ».
- Le ministre de l'Intérieur ou les préfets concernés peuvent « ordonner la fermeture provisoire des salles de spectacle, débit de boissons et lieux de réunions » ainsi que « les réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre ». Manifestations et rassemblements entrent bien entendu dans la définition de ces « réunions » susceptibles d'être interdites sans autre motif.
- Le décret permet aussi aux préfets et au ministre de l'Intérieur d'ordonner des perquisitions à domicile sans lien avec une infraction pénale et sans contrôle de l'autorité judiciaire « de jour et de nuit ».

Comme aux Etats Unis après le 11 septembre 2001, de nombreuses mesures de restriction des libertés risquent de demeurer bien au delà.

L'état de guerre fait le jeu de toutes les forces réactionnaires qui l'utilisent pour construire une société toujours plus policière et prônent une « unité nationale » qui rassemblerait exploiters et exploités, fauteurs de guerre et victimes. Nous ne combattons pas pour la liberté et l'égalité aux côtés des ennemis de la liberté et de l'égalité. **Notre réponse, c'est plus de solidarité, plus de justice sociale, plus d'égalité ici et au-delà des frontières.** Nous savons que pour les obtenir, il nous faudra construire un rapport de force ! L'état d'urgence ne doit pas faire oublier toutes les luttes qui se déroulent actuellement pour la justice climatique et pour l'égalité sociale dans et en dehors des entreprises. Les exigences sociales et revendicatives ne peuvent pas être effacées ou mises de côté après la barbarie que nous avons connue.

- Nous combattons tous les fascismes qu'ils soient politiques ou religieux. Les extrêmes droites, fondamentalistes ou politiques, aux noms et pratiques différentes ont en commun leur vision totalitariste de la société.

- Nous combattons pour la laïcité et contre toutes les discriminations et les amalgames. Les extrêmes droites aimeraient nous dresser les uns contre les autres et exacerber les tensions communautaires : à nous d'y répondre pour les progrès sociaux, l'égalité, ensemble, pour toutes et tous.

Le gouvernement doit prendre des mesures d'urgence, oui, mais qui sont celles-ci :

- un renforcement immédiat et massif des services publics,
- un changement radical de la politique pénale pour arrêter que les prisons soient des lieux de radicalisation,
- des mesures sociales fortes pour l'égalité réelle pour que le « vivre et travailler ensemble » soit effectif.

Et l'état d'urgence doit être levé au plus tôt pour sauvegarder toutes nos libertés.